



de Delson



Pour une 3^e année consécutive,
on fête l'Halloween à
Delson

Vendredi le 31 octobre, rendez-vous est donné à tous les jeunes qui se seront costumés pour l'occasion. Le Conseil, les employés et employées seront heureux de vous accueillir dès 17 h pour la distribution de friandises et échanger avec princesses, sorcières, monstres et autres personnages tous aussi originaux les uns que les autres.

Au plaisir de vous voir en grand nombre.

Joyeuse Halloween !



Delson fête

l'Halloween

Détails p. 3 et 8





Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

L'automne touche déjà à sa fin. Les râteaux sont rangés, la piscine est fermée et le barbecue entreposé en toute sécurité. Les enfants passeront bientôt de maison en maison pour célébrer la fête de l'Halloween. À cet effet, vous trouverez un rappel des conseils de sécurité à adopter de votre Service de police. Nous voici donc fin prêts à affronter l'hiver. Vous trouverez dans ce bulletin les rappels d'usage quant à la réglementation en période hivernale.

Au cours de l'année 2008, les travaux routiers dans divers secteurs de la Ville a sollicité la patience des automobilistes, des cyclistes et des piétons qui devaient emprunter ces voies de communication, que ce soit dans la montée des Bouleaux ou à l'intersection Principale Nord et Bellefleur. Je tiens à vous remercier tous et toutes de votre compréhension et du civisme que vous avez démontré tout au long de la durée de ces travaux. Bien que la température ait fait des siennes en déchargeant des quantités appréciables d'eau sur les chantiers en cours, l'échéancier a, dans les deux cas, pu être respecté. Vous trouverez à la page 6 de ce bulletin une liste des travaux qui ont été réalisés en 2008 tant dans les rues que dans les différents parcs.

Comme vous êtes à même de le constater, les travaux de construction du projet du Groupe Mach, actuellement en cours sur la Route 132, vont bon train et le premier bâtiment sera bientôt prêt à recevoir divers commerces. Certains ont déjà annoncé leur arrivée, c'est le cas de Pharmacie Jean Coutu et de la Banque TD. D'autres commerces d'importance tels que IGA et le restaurant Mikes seront également présents dans ce projet. Dans les prochains mois, le prolongement du boulevard Georges-Gagné dans le cadran nord de la route 132 prendra également son envol. Ce projet permettra de compléter la première phase du projet commercial et permettra également aux résidents du secteur nord d'avoir accès au secteur commercial et à la route 132 en toute sécurité.

Nous sommes présentement à travailler avec d'autres promoteurs dans divers domaines. Nous espérons pouvoir en faire l'annonce dans les prochains mois.

Pour ce qui est des travaux routiers, je vous informerai des réfections de rues à venir dans l'Express de Delson de décembre.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter une belle fin d'automne et à vous inviter à lire avec beaucoup d'attention les différentes chroniques de ce bulletin municipal.

Au plaisir de vous rencontrer

Georges Gagné
Maire

Jean-Yves De Grace
Quartier sud, poste no 1



Gilles Meloche
Quartier sud, poste no 2



Mairesse
suppléante
jusqu'au
31 octobre 2008

**Lorraine
St.James Lapalme**
Quartier sud, poste no 3



Stéphane Perreault
Quartier nord, poste no 1



Paul Jones
Quartier nord, poste no 2



Renald Corriveau
Quartier nord, poste no 3



Vol. 23 no 4 - Octobre 2008



Commission de l'information :

Sylvie Huot, *coordination*, Stéphane de Serre, *direction générale*, Lorraine Lapalme et Renald Corriveau, *conseillers délégués*

Collaboration :

Lyne Croussette, Suzanne Gionet, Carl Beauchemin et France Marchand

Infographie et impression: Imprimerie Pub Cité

Dépot légal : Bibliothèque nationale du Québec

Tirage : 3100 exemplaires

Les textes sont la responsabilité de ceux qui les écrivent. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger les textes.

Vous pouvez joindre vos conseillers municipaux en téléphonant au 450.632.1050, poste 3500

Prochaines séances ordinaires : 11 novembre 2008 et 9 décembre 2008

Activités Communautaires



NOUVEAUX SERVICES OFFERTS PAR LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER RIVE-SUD

La Société Alzheimer Rive-Sud annonce l'ouverture d'un point de service qui desservira les résidents des villes de Candiac, Delson, La Prairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Saint-Mathieu et Saint-Philippe. Offerts en partenariat avec le CSSS Jardins-Roussillon les services seront dispensés au CHSLD La Prairie situé au 500, rue Balmoral.

Une HALTE RÉPIT sera mise en place et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une affection connexe y seront accueillies par le personnel de la Société Alzheimer les vendredis au centre de jour du CHSLD. Des activités de stimulation et de loisirs leur seront offertes, permettant aux aidants de prendre un peu de répit. Les familles et les proches aidants pourront aussi bénéficier de service conseil sur rendez-vous les vendredis.

La Société a comme mission d'accompagner, de soutenir et d'aider les personnes atteintes et leurs proches en privilégiant une approche respectueuse de leur dignité tout en favorisant leur épanouissement. Au fil des ans, la Société Alzheimer Rive-Sud a développé une expertise considérable dans l'intervention auprès des personnes atteintes et c'est avec enthousiasme que le personnel de la Société met de l'avant cette collaboration avec le CSSS Jardins-Roussillon.

Pour en savoir plus sur les services sur votre territoire ou pour prendre un rendez-vous, contactez-nous au 450-442-3333 poste 221.

UN MESSAGE DE VOTRE PAROISSE



Veuillez noter que la célébration au CHSLD Jean-Louis Lapierre a lieu à 14h00 au lieu de 10h45, et ce, depuis le 2 octobre dernier. Le CHSLD est situé au 199, rue Saint-Pierre à Saint-Constant.

CHEMINEMENT DE LA FOI, CONFIRMATION ET EUCHARISTIE POUR LES JEUNES DE 11 À 13 ANS

Dans notre monde de PS3, message texte et mega octets, nous sommes heureux d'offrir aux jeunes de 11 à 13 ans l'opportunité de vivre ensemble des rencontres remplies de partage. Un vrai parcours structuré et solide incluant des activités fantastiques en famille et en communauté. Le chemin de la catéchèse est un chemin pour la Vie.

Pour les jeunes de Delson, Sainte-Catherine ou Saint-Constant. Pour de plus amples informations, appelez à la paroisse au 450.635.1404, poste 19.

COURS EN INFORMATIQUE - ATELIERS DE GROUPE - AUTOMNE 2008

Communautés Branchées



FORMATEUR : M. Serge Duclos, bénévole
CLIENTÈLE VISÉE : Niveau débutant
INSCRIPTION : Au comptoir de prêt de la bibliothèque

1. Session de cours dispensés par M. Serge Duclos, les mercredis de 13 h à 15 h

- 29 oct. 2008 : Initiation à Microsoft Word - débutant 101
- 5 nov. 2008 : Initiation à Microsoft Word - débutant 201
- 12 nov. 2008 : Initiation à Microsoft Word - débutant 301
- 19 nov. 2008 : Initiation à Microsoft Word - débutant 401
- 26 nov. 2008 : Initiation à Microsoft Excel - débutant 101
- 3 déc. 2008 : Initiation à Microsoft Excel - débutant 201
- 10 déc. 2008 : Initiation à Microsoft Excel - débutant 301
- 17 déc. 2008 : Initiation à Microsoft Excel - débutant 401

COÛT : 5 \$ par session de 4 cours.

Club des Copains Delson

PANIER DE NOËL POUR LA MUNICIPALITÉ DE DELSON

AVIS IMPORTANT

Les demandes seront acceptées du 1^{er} au 30 novembre 2008. Voici le numéro de téléphone pour présenter votre demande : (450) 638-0995

Ronald Proulx
Président
(450) 638-2273

GUIGNOLÉE À DELSON

Avis à tous les citoyens de Delson. Vous recevrez, par la poste, le jeudi 4 décembre prochain, un sac d'épicerie LOBLAWS. Vous n'aurez qu'à déposer vos denrées non périssables dans celui-ci et les bénévoles du CLUB DES COPAINS feront la tournée le dimanche 7 décembre entre 10h00 et 14h00. Les dons en argent qui seront amassés tout au long de cette journée serviront à l'achat de denrées périssables. Il y aura également 5 points de dépôt :

Centre Sportif de Delson
Restaurant Chez Bob
Candiac Automobile
LOBLAWS
La Rôtisserie de l'As

Pour ceux et celles qui seraient intéressés à participer en tant que bénévole à cette journée, s.v.p. communiquer avec Ronald Proulx ou Johanne Mercier au (450) 638-2273. Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité.

COLLECTE DE SANG - CLUB DES COPAINS DE DELSON

Date : le vendredi 28 novembre prochain
Heure : 14h00 à 20h00
Lieu : Centre Sportif de Delson
100 Avenue de Delson



Nous vous attendons en grand nombre. Merci à l'avance pour votre don de vie.

Ronald Proulx
Président
(450) 638-2273

CLUB DES COPAINS DE DELSON LES PRÉSIDENTS AU FIL DES ANNÉES

10^e
ANNIVERSAIRE

- 1998 Feu Claude Ouellette
- 1998 Yvon Thiffault par intérim
- 1999 Yvon Thiffault
- 2000 Feu Michel Miron
- 2000 Yves Pineault par intérim
- 2001 Christian Ouellette
- Depuis 2002 Ronald Proulx



Ronald Proulx
Président depuis 2002

Feu Claude Ouellette
Président fondateur





MADAME ALEXANDRA ROUILLARD CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES

Les membres du conseil municipal et la direction générale sont heureux d'annoncer l'arrivée de Madame Alexandra Rouillard au sein de l'équipe de la Ville de Delson à titre de conseillère en ressources humaines.

Détentrice d'une maîtrise en relations industrielles et possédant une solide expérience de travail, particulièrement au niveau de la rémunération, des relations de travail et de la santé et sécurité, nul doute que Mme Rouillard sera un atout important pour l'avancement des dossiers de notre Ville.

Mme Rouillard remplace Mme Lyne Croussette qui occupait, depuis 5 ans, le poste de responsable des ressources humaines et de la bibliothèque. Mme Croussette se consacrera dorénavant à sa tâche de responsable de la bibliothèque.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DELSON

Bienvenue à la bibliothèque municipale de Delson

La bibliothèque est toujours présente dans son milieu afin de remplir sa mission d'éducation, d'information, de loisirs et de culture. La Bibliothèque de Delson est aussi un lieu où le dynamisme du bénévolat assure un service de qualité à toute la population.

Le personnel et les bénévoles sont là pour vous aider en tout temps :

- Aide aux lecteurs, suggestions de lecture
- Référence
- Support technique
- Réservations
- Suggestions d'achat

Lire, un plaisir à découvrir à la Bibliothèque de Delson! La bibliothèque met à votre disposition plus de 20 000 documents dont plusieurs nouveautés acquises au cours de la dernière année! Elle offre à tous les usagers un accès à la culture et à l'information. À votre bibliothèque, vous trouverez de la littérature pour tous les âges, des ouvrages d'information, des bandes dessinées, des références, des périodiques, et l'accès à Internet.

L'ensemble du catalogue de la bibliothèque peut être consulté à distance par le biais d'Internet. L'outil de consultation permet la recherche selon différents paramètres et critères, tout en fournissant divers renseignements tels la disponibilité de l'item recherché.

La bibliothèque possède également un centre d'accès communautaire comprenant six postes informatiques branchés à Internet et équipés des logiciels de bureau de la suite Microsoft Office. Les abonnés de la bibliothèque peuvent ainsi accéder à Internet sur réservation et effectuer des travaux personnels, le tout sans frais.

L'heure du conte avec tante Elby

Une fois par mois, à 14 h 00 le samedi, tante Elby invite les tout-petits (4 à 6 ans) à venir partager avec elle les contes qu'elle écrit tout spécialement pour eux. De belles surprises vous attendent.

Voici les dates à retenir : 22 novembre 2008 et 13 décembre 2008.



MAISONS DE JEUNES

En 2007 le Regroupement des Maisons de jeunes du Québec volet Montérégie (RMJQ-M) a adopté la rivière Yamaska dans le but d'aider à la sauver des algues-bleu-vertes.

Cette année, lors de la journée nationale des Maisons de jeunes du Québec qui a eu lieu le 4 octobre, et suite à une subvention reçue par la Fondation Mathieu Lafond, les Maisons de jeunes membres du RMJQ-M se sont rassemblées à Farnham pour y planter 139 arbres sur les berges de la rivière. Ces arbres aideront à filtrer l'eau de la rivière de la pollution et ainsi à y diminuer la prolifération d'algues bleu-vertes. Nous tenons donc à féliciter et à remercier tous les jeunes qui étaient présents lors de cette journée et qui ont posé un beau geste écologique pour l'avenir de tous.

L'équipe de la Maison des jeunes tient aussi à vous rappeler l'horaire pour l'automne 2008: mardi au jeudi: 16h à 21h
Vendredi: 16h à 22h et le samedi: 15h à 21h.

Les jeunes peuvent venir nous rencontrer en tout temps s'ils ont besoin de soutien et/ou de références pour organiser et participer à diverses activités et même pour de l'aide aux devoirs.

Vous pouvez joindre l'équipe au 450.638.6862 ou vous présenter au 11, 6^e Avenue (Parc Arthur Trudeau) Les parents sont aussi invités à communiquer avec nous pour toutes questions relatives à l'organisme ou qui touchent les jeunes.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

La bibliothèque participe également au programme « Une naissance, un livre » qui s'adresse aux parents d'enfants âgés de moins d'un an. La bibliothèque offre à leur nouveau-né un abonnement à la bibliothèque municipale leur remet un ensemble-cadeau. Ce programme veut susciter l'éveil à la lecture et le goût des livres chez les plus jeunes.





L'ENTREPOSAGE DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCREATION

Depuis le 15 octobre, les équipements de récréation (roulotte, tente-roulotte, moto-marine, etc.) devront être remisés et entreposés dans les cours arrière ou dans un garage. En aucun temps, ces équipements pourront être remisés dans une aire de stationnement.



ABRI TEMPORAIRE

Le Service de l'urbanisme de la Ville de Delson rappelle aux utilisateurs d'un abri temporaire pour protéger leurs automobiles des rigueurs de l'hiver qu'il est permis d'ériger un abri temporaire à compter du 1^{er} novembre prochain, et ce, jusqu'au 15 avril 2009.

Ces abris temporaires sont cependant assujettis aux normes suivantes :

- Doit être érigé dans l'allée d'accès au stationnement ou l'allée menant au garage;
- Peut empiéter sur la profondeur de la marge avant, jusqu'à deux mètres (2 m) du trottoir ou de la bordure du pavage s'il n'y a pas de trottoir;
- Seuls les garages de fabrication industrielle reconnue et brevetée sont acceptés;
- La structure devra être enlevée à la fin de chaque saison;
- Ne doit servir qu'à abriter les aires de stationnement. En aucun temps l'utilisation de telles structures pour abriter de l'entreposage n'est autorisé.

Nous comptons sur la collaboration de tous pour nous aider à maintenir un milieu de vie agréable.



PERMIS ET CERTIFICAT

Toute personne doit, avant la réalisation d'un projet de construction, de reconstruction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment sur le territoire de la Ville, obtenir un permis de construction de l'officier responsable.

De plus, toute personne qui désire réparer, déplacer ou démolir un bâtiment, installer une piscine ou un spa, aménager un stationnement ou un espace de chargement/déchargement, abattre un arbre, installer de façon temporaire des fils aériens, excaver le sol, faire des travaux de remblai ou de déblai, doit, au préalable, obtenir de l'officier responsable un certificat d'autorisation.

Nous vous recommandons donc, lorsque vous prévoyez exécuter des travaux pour votre propriété, de consulter le Service de l'urbanisme afin de vérifier la réglementation applicable et la nécessité d'obtenir un certificat d'autorisation de la Ville avant d'effectuer vos travaux.

Le Service de l'urbanisme est situé à l'Hôtel de Ville au 50, rue Ste-Thérèse. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h30 à 13h00 au numéro 632-1050 poste 3300.



STATIONNEMENT DE NUIT, PÉRIODE HIVERNALE

Le règlement régissant votre municipalité se lit comme suit:

« Nonobstant toute autre disposition du présent règlement, le stationnement de tout véhicule routier est prohibé en tout temps, sur tous les chemins et parties de chemins publics ainsi que dans les places publiques. » (Règlement 1008-00, art.32) entre 2 h et 7 h, du 1^{er} novembre au 1^{er} avril de chaque année.

Ce règlement s'applique également à vos invités.

COLLECTE DES BRANCHES... UN FRANC SUCCÈS

La Ville de Delson a procédé, au cours du mois d'avril, à l'achat d'une déchiqueteuse de branches afin d'offrir un service de collecte à chacun des citoyens qui en fait la demande.

Dès les premiers mercredi, jeudi et vendredi consécutifs du mois de mai, le Service des travaux publics a mis à l'œuvre 2 employés à temps complet pour procéder à la collecte des branches.

À ce jour, plus de 210 appels ont été reçus au service des travaux publics pour la période de mai à septembre, c'est-à-dire une moyenne de 42 interventions par mois.

Le Service des travaux publics tient à remercier les citoyens et citoyennes pour leur collaboration sur la façon de bien disposer les branches en conformité des exigences de la Ville, réduisant ainsi le temps des interventions.

Puisque le coût de la collecte des ordures est fixé au tonnage généré, plus on met de sacs verts au chemin, plus il en coûte cher aux municipalités qui redistribuent la facture à tous les citoyens. Cela est sans compter les gaz à effet de serre produits par les camions à ordures qui acheminent les feuilles jusqu'au site d'enfouissement.

SOURCE ET INFORMATIONS:

Katlyn Dubé,
agente technique,
Service de gestion des matières résiduelles
450-638-1221 poste 332

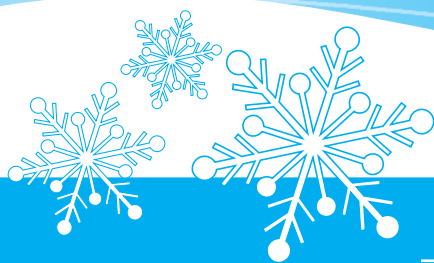
LES FEUILLES MORTES : DÉCHET OU RESSOURCE ?

L'automne arrive à grand pas et avec elle la traditionnelle corvée de ramassage et d'ensachage des feuilles mortes. Saviez-vous qu'il existe des alternatives écologiques pour éviter de jeter des tonnes de feuilles mortes aux ordures?

En effet, vous pouvez utiliser les feuilles mortes déchiquetées pour votre compost domestique. Il s'agit d'une matière ligneuse qui est essentielle pour un compost bien équilibré. Consultez le site Internet de la MRC de Roussillon au www.mrcroussillon.qc.ca sous la rubrique matières résiduelles afin d'obtenir plus d'information sur le compostage.

Aussi, les feuilles mortes déchiquetées peuvent servir de paillis hivernal. Utilisez une tondeuse dont la lame a été ajustée entre 6 et 8 centimètres (environ 2,5 à 3 pouces) du sol pour déchiqueter les feuilles mortes. Tondez les feuilles sèches lentement et à quelques reprises afin d'éviter de former des touffes. Ainsi déchiquetées, les feuilles prendront près de 10 fois moins d'espace et se décomposeront plus rapidement. À l'automne, couvrez d'environ 30 centimètres (12 pouces) de feuilles les racines des arbustes et des vivaces. Dispersez-les aussi sur les plantations de bulbes et autour des arbres. Vous protégerez ainsi vos végétaux du vent et du froid tout en nourrissant le sol.

Évitez toutefois d'utiliser les feuilles d'arbres fruitiers et de rosiers car ceux-ci sont souvent atteints de maladies se transmettant par le feuillage. De plus, soyez attentifs aux signes de maladies tels que des taches, des trous, des galles, etc. avant de répandre les feuilles mortes sur votre terrain.



LA PÉRIODE HIVERNALE ET SA RÉGLEMENTATION

La période hivernale approchant à grand pas, nous vous rappelons certains articles de la réglementation municipale à respecter tout au cours de cette saison.

Lors du déneigement des rues, l'entrepreneur mandaté par la Ville procède suivant un circuit établi en priorisant le déneigement des artères principales et puis les rues secondaires.

DÉNEIGEMENT ET STATIONNEMENT EN PÉRIODE HIVERNALE

Afin d'optimiser les services de déneigement et de déglacage des rues et espaces publics, nous vous demandons de respecter la réglementation suivante :

◆ RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

« Les résidents de la Ville de Delson doivent disposer de la neige accumulée sur leur terrain seulement. De plus, personne ne doit mettre de la neige ou de la glace provenant d'une propriété privée dans une rue, ruelle ou dans un tout autre endroit public. »

◆ RÈGLEMENT SUR LA CIRCULATION

Travaux municipaux – Urgence

Lorsque des travaux pour fins municipales sont effectués, incluant l'enlèvement et le déblaiement de la neige, un agent de la paix et l'autorité compétente sont autorisés à diriger, restreindre, détourner, contrôler ou interdire temporairement la circulation et à prohiber le stationnement sur les chemins publics ou sur la place publique.

◆ DISPOSITION DE VOTRE POUBELLE OU DE VOTRE BAC DE RECYCLAGE EN PÉRIODE HIVERNALE

Afin d'éviter que la charrue n'endommage ou ne déplace votre contenant à déchets ou votre contenant à recyclage, lors du déneigement des rues, nous demandons à tous les résidents de s'assurer qu'ils soient déposés dans l'entrée privée, à une distance d'environ trois pieds (3'-0") de la rue.



LE CHLORE DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES : UN REEL DANGER

Le chlore est un résidu dangereux qui, une fois jeté dans les ordures, se transforme en véritable bombe!

Ce produit toxique, abondamment utilisé pour l'entretien des piscines, devrait être manipulé avec soin et jamais jeté dans les ordures ménagères. Il arrive fréquemment que des incendies dans des camions à ordures soient causés par la négligence de certains citoyens, blessant parfois des éboueurs. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit lundi, le 21 juillet 2008, alors qu'un dégagement de fumée toxique dû à la présence de colle à plancher et de chlore dans un camion a nécessité l'intervention des pompiers à Saint-Mathieu. Heureusement, personne n'a été blessé. En fait, lorsque le chlore est compressé dans la benne, il y a formation d'un gaz. Une fois mêlé aux différentes matières présentes dans le camion, ce gaz peut provoquer une explosion. D'autres matières comme les cendres mal éteintes, les briquettes pour le barbecue et les bonbonnes de gaz propane sont susceptibles de causer des incendies.

Consultez le Guide des récupérateurs sous l'onglet Collecte collective et récupération du site internet de la Ville de Delson www.ville.delson.qc.ca ou le Guide des récupérateurs de la MRC de Roussillon au www.mrcroussillon.qc.ca où vous trouverez une liste d'organismes ou d'entreprises de la région qui récupèrent ou disposent proprement de plusieurs articles. Plutôt que de prendre le chemin de la poubelle, certains items pourront soit être réutilisés, recyclés ou jetés d'une façon plus appropriée que d'aboutir au dépotoir.

SOURCE ET INFORMATIONS:

Katlyn Dubé,
agente technique, Service de gestion des
matières résiduelles
450-638-1221 poste 332



PRÉVOYEZ L'INSTALLATION DE VOS PNEUS D'HIVER ... AVANT LE 15 DÉCEMBRE!



Nouvelles dispositions applicables en matière de pneus d'hiver

En vertu du Code de la sécurité routière, du 15 décembre au 15 mars, le propriétaire d'un taxi ou d'un véhicule de promenade immatriculé au Québec doit se munir de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale.

Cette nouvelle mesure vise à accroître la sécurité routière. En effet, les résultats d'un relevé effectué en 2005 montrent que 38 % des accidents survenus en hiver impliquent au moins un véhicule équipé de pneus quatre saisons.

Les pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale offrent une adhérence maximale sur une surface enneigée ou glacée et ces pneus devront répondre à l'un ou l'autre des critères suivants avant le 15 décembre 2014:

- Le pneu porte l'une des inscriptions suivantes : Arctic, Blizzard, Ice, LT, Snow (à l'exclusion de celle de mud and snow), Stud ou Winter.

ou

- Le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige est apposé sur le pneu.

À compter du 15 décembre 2014, le projet de règlement prévoit que ce sera exclusivement un pneu sur lequel est apposé le pictogramme représentant une montagne sur laquelle est surexposé un flocon de neige.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le www.mtq.gouv.qc.ca



RAPPEL RAPPEL RAPPEL

DÉFÉCATIONS DE CHIENS ET CHATS

Lors de notre édition de l'Express du mois de mai 2008, nous avons publié un article concernant la réglementation des excréments des animaux de compagnie. Cette mesure d'hygiène n'est malheureusement pas respectée. Le règlement no 1006-99 relatif aux chiens et autres animaux, l'omission, par le gardien, de nettoyer immédiatement une place publique, une voie publique ou une propriété privée, d'enlever et de disposer de manière hygiénique des excréments de l'animal de compagnie dont il a la garde, cette disposition ne s'appliquant pas au chien-guide, constitue une nuisance.

En tout temps, les propriétaires d'animaux doivent avoir des sacs afin de ramasser les excréments et d'en disposer de façon sanitaire.

INFRACTIONS

- 1^{re} infraction : amende minimale de 50\$;
- 2^e infraction : amende minimale de 100\$;
- Autre infraction au cours des 12 mois subséquents : amende minimale de 200\$

Veillez noter que si l'infraction est continue, cette continuité constitue jour par jour une infraction séparée.

SOYONS RESPECTUEUX DE NOTRE ENVIRONNEMENT !



RÉALISATIONS 2008

Voici un résumé des principales réalisations des services techniques et travaux publics au cours de l'année 2008.

En ce qui a trait aux travaux d'infrastructures, certains ont été réalisés en vertu du plan d'intervention du renouvellement des infrastructures adopté par le gouvernement du Québec, et d'autres suivant la volonté du conseil municipal de rendre plus sécuritaires, pour les piétons et cyclistes, les artères principales.

DESCRIPTION DES PROJETS	COÛT DES TRAVAUX
RUE DU CURÉ-BRAULT Travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc et de travaux connexes.	183 500\$
RUE DE MELROSE Travaux de remplacement de la conduite d'aqueduc, d'une partie de la conduite d'égout sanitaire, d'une partie de la conduite d'égout pluvial, de bordures, d'éclairage, de pavage et de travaux connexes.	505 500\$
RUE PRINCIPALE NORD / BELLEFLEUR Travaux de reconfiguration du carrefour Principale Nord / Bellefleur.	181 000\$
MONTÉE DES BOULEAUX Travaux de construction de trottoirs et de réfection de pavage sur la Montée des Bouleaux, entre la rue du Collège et le boulevard Georges-Gagné et de reconfiguration d'aménagements routiers à l'intersection du boulevard Georges-Gagné et de la Montée des Bouleaux.	550 000\$
ÉGOUT ENTRE LA 1^{RE} ET LA 2^E AVENUE Travaux de réhabilitation sans excavation d'une conduite d'égout sanitaire.	27 600\$
RUE DE BOULOGNE Travaux de pulvérisation et de pavage.	55 400\$
CENTRE SPORTIF (ARÉNA) Stationnement, côté ouest.	51 700\$
DANS DIFFÉRENTS PARCS Furniture et plantation de 29 arbres.	14 500\$
PARC FERNAND-LAPALME Travaux d'éclairage.	12 500 \$
PARC DE LA TORTUE Travaux d'aménagement des berges.	25 500 \$
Deux nouvelles acquisitions importantes ont également été réalisées, une pour remplacer un équipement rendu vétuste et la seconde pour accroître le service au citoyen.	
NOUVELLES ACQUISITIONS	COÛT
Rétrocaveuse John-Deere	115 500 \$
Déchiqueteuse Bandit	39 400 \$

RAMONAGE

Lors des temps froids, peut-être déciderez-vous de faire un bon feu de bois pour vous réchauffer. Toutefois, un feu de cheminée peut causer rapidement des dommages importants à un bâtiment.

À l'approche de la saison froide, votre service des incendies recommande de procéder à un ramonage complet de votre système d'évacuation d'appareil à combustion (poêle, foyer). Pour ce faire, il est recommandé de faire appel à un professionnel accrédité par l'Association des professionnels du chauffage (consultez www.poelesfoyers.ca pour obtenir la liste des professionnels accrédités). Un bon ramonage complet réduira considérablement les risques d'incendie.

D'abord, le professionnel devrait procéder à une vérification et à une évaluation de l'état du système afin de relever les anomalies visibles. La cheminée pourra ensuite être brossée et les éléments du système (parois, déflecteurs, portes, tuyaux, etc.) pourront être nettoyés.

Demandez un reçu officiel indiquant les travaux effectués ainsi que les remarques et les recommandations.

Bon hiver en sécurité!



TRUCS POUR PASSER AU BLEU DANS LA SALLE DE BAIN

- Une douche moyenne de 15 minutes utilise près de 300 litres d'eau. Mettez au défi les membres de votre famille d'écourter leur douche de moitié et vous pourriez économiser jusqu'à **1 200 baignoires d'eau par année.**
- Réparez rapidement toute fuite de robinet. Une goutte par seconde **gaspille environ 10 000 litres d'eau chaque année.**
- Fermez le robinet pendant que vous brossez vos dents et économisez ainsi jusqu'à **8 litres d'eau chaque minute.**
- Vérifiez que les raccords du réservoir de votre toilette n'ont aucune fuite – vous pourriez gaspiller jusqu'à **200 litres d'eau par jour.** Placez quelques gouttes de colorant alimentaire dans le réservoir. Si la couleur s'est répandue à la cuvette sans chasse d'eau, vous avez une fuite à réparer.
- Adaptez votre toilette en installant des dispositifs économiseurs d'eau ou en la remplaçant par une toilette à débit restreint, vous économiserez environ **25 000 piscines olympiques d'eau par année.**

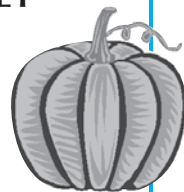
Visitez www.passezaubleu.org pour obtenir de l'information sur nos ressources d'eau douce et des trucs pour économiser l'eau à la maison. Vous pourrez faire le suivi de vos réussites en ligne et inviter d'autres personnes à faire de même.

(Référence : *Revue Pour tout vous dire – Printemps 2008*)





LES POLICIÈRES ET POLICIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE ROUSSILLON TE DONNENT QUELQUES CONSEILS POUR QUE CETTE JOURNÉE SOIT JOYEUSE, FRUCTUEUSE ET SÉCURITAIRE.



1. CHOISIR UN DÉGUISEMENT SÉCURITAIRE :

Tu dois porter un costume court pour t'éviter de trébucher et de couleur claire avec bandes réfléchissantes pour être plus visible ;

Te maquiller plutôt que de porter un masque qui t'empêchera de bien voir et de bien entendre les automobiles ;

De préférence, tu porteras un déguisement non violent et tu te muniras d'une lampe de poche pour être facilement repérable.

2. COMPORTEMENTS PRUDENTS À ADOPTER DANS SES DÉPLACEMENTS SUR LE RÉSEAU ROUTIER :

Visiter les maisons en groupes ou accompagnés d'un adulte et attendre sur le perron plutôt que d'entrer dans les maisons ;

Visiter les maisons d'un seul côté à la fois et éviter de traverser inutilement la rue ;

Traverser aux intersections à angle droit et respecter les feux de circulation et les feux de piétons ;

Traverser aux passages de piétons ou aux endroits éclairés, s'il n'y a pas d'intersection ;

Avant de traverser, s'arrêter et regarder à gauche, à droite ;

Marcher sur le trottoir ;

Quand il n'y a pas de trottoir, marcher en bordure de la chaussée (ou route) en sens contraire de la circulation ou face aux véhicules ;

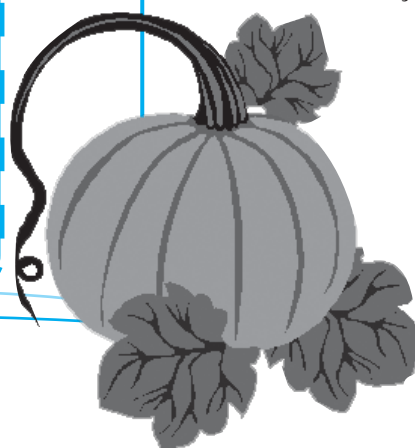
Prévenir les parents du trajet à parcourir et de l'heure du retour ;

Refuser de monter dans les véhicules conduits par des inconnus ;

Ne rien manger durant la tournée et attendre à la maison pour examiner avec les parents les friandises reçues.



Ton amie la policière
Ton ami le policier



SURVEILLANCE À L'HALLOWEEN

Les bénévoles du Club des Copains circuleront dans les rues de la ville de Delson pour veiller à la sécurité de nos enfants le vendredi 31 octobre prochain. Merci pour votre prudence et bonne Halloween !

Ronald Proulx
Président
(450) 638-2273



LE RÔLE DU BRIGADIER SCOLAIRE

Près de quarante brigadiers et brigadières scolaires sont employés par les diverses municipalités du territoire desservies par la Régie intermunicipale de police Roussillon.

Leur rôle est d'aider les enfants à traverser la rue aux endroits dangereux sur leur chemin vers les nombreuses écoles primaires. À cette fin, le Code de la sécurité routière leur permet d'utiliser un panneau d'arrêt pour stopper la circulation lorsque cela est nécessaire. Les conducteurs ont l'obligation de s'arrêter afin de respecter ce signal d'arrêt, tout comme ils le feraient si un policier leur demandait de s'arrêter. À défaut de se conformer, ils peuvent recevoir un constat d'infraction d'une amende de 100\$ plus les frais applicables, et de 3 points de démerite sur leur permis de conduire (article 311 du C.S.R.).

Déjà depuis le début des classes le 29 août dernier, de nombreuses plaintes ont été reçues de la part des brigadiers pour le non-respect de la signalisation, et des accidents ont été évités de justesse :

- Les automobilistes font fi du panneau d'arrêt et continuent leur chemin.
- Ils repartent alors que les enfants n'ont traversé que la moitié de la rue.

Les policiers de la Régie intermunicipale de police Roussillon effectueront des surveillances spéciales afin de faire respecter le travail des brigadiers scolaires et de veiller avec eux à la sécurité de nos enfants.

LA SÉCURITÉ DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE

Avec plus de 266 véhicules, près de 13 000 écoliers transportés, 800 trajets et 22 000 kilomètres parcourus quotidiennement sur le territoire desservi par la Commission Scolaire des Grandes-Seigneuries, le transport scolaire demeure un moyen de transport des plus sécuritaires. Il est 16 fois plus sûr d'utiliser l'autobus d'écoliers que de circuler en auto, à bicyclette ou à pieds*.

Ce résultat positif ne doit pas nous inciter à un relâchement car nul n'est à l'abri d'un accident : enfants, parents, cyclistes, usagers de la route.

Il existe des règles de sécurité pour les automobilistes et les enfants lors de l'embarquement et débarquement de ces derniers :

ENFANTS	AUTOMOBILISTES
arrivez tôt à l'arrêt d'autobus afin de ne pas le manquer	respectez les limites de vitesse
attendez sagement, sans bousculade, l'arrêt complet de l'autobus avant d'y monter	immobilisez votre véhicule lorsque vous croisez un autobus dont les feux rouges intermittents clignotent
ne nuisez pas à la concentration du chauffeur et demeurez assis, sans crier et sans lancer d'objets	permettez aux enfants de traverser en toute sécurité en leur laissant une distance d'au moins 5 mètres
attendez l'arrêt complet de l'autobus avant de vous lever de votre siège et descendez tranquillement	attendez que les étudiants soient en sécurité sur le trottoir ou en bordure avant de repartir
éloignez-vous rapidement de l'autobus, mais sans passer derrière	évitiez d'immobiliser votre véhicule dans les zones de débarquement des autobus scolaires
si un objet est tombé sous l'autobus, en aviser le chauffeur, ou attendre que l'autobus se soit éloigné	à l'approche d'un autobus d'écoliers sur le point de s'immobiliser, ralentissez
respectez les consignes des brigadiers scolaires	respectez les consignes des brigadiers scolaires

ATTENTION! Dépasser ou croiser un autobus d'écoliers dont les feux ROUGES intermittents clignotent entraîne l'accumulation de 9 points d'inaptitude, ainsi qu'une amende d'au moins 200\$

(n.b: cet arrêt n'est pas obligatoire lorsqu'on croise un autobus circulant sur une chaussée séparée par un terre-plein).

POUR PLUS D'INFORMATIONS COMMUNIQUEZ AVEC :

René FLEURY

Policier-préventionniste

courriel : rene.fleury@policeroussillon.ca

Division Enquêtes et Soutien

Régie intermunicipale de police Roussillon

tél. : (450) 638-0911 poste # 443



4640

AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

Nous désirons rappeler à tous les propriétaires qu'il est important de s'assurer que les numéros civiques soient visibles en tout temps sur les bâtiments. En situation d'urgence, chaque minute compte!



CONFÉRENCE HORTICOLE : ÉDITH SMEESTERS

Edith Smeesters est une biologiste, une auteure, une conférencière et une militante environnementale québécoise. Elle réside actuellement en Estrie. Diplômée en botanique à l'Université de Louvain, elle a fondé l'organisme Nature-Action Québec (1987) et la Coalition pour les alternatives aux pesticides (1999). Elle cherche à préserver l'environnement naturel en luttant contre les pesticides. Elle est actuellement une porte-parole pour Équiterre.

Elle donne des conférences et des formations en horticulture écologique au Québec et en Europe où elle est née. Au cours des 30 dernières années, elle a créé plusieurs organismes environnementaux au Québec et elle a écrit plusieurs livres pour aider les jardiniers à adopter des pratiques plus écologiques : « Le compostage domestique (1993) », « Pelouses et couvre-sols (2000) », « Aménagement paysager adapté à la sécheresse (2004) », « Solutions écologiques en horticulture (2005) », « pelouses écologiques et autres couvre-sols (2008) ».

Elle a été honorée à plusieurs reprises pour son travail et elle est membre du prestigieux Cercle des Phénix.

CONFÉRENCE : LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2008
HEURE : À 10H
ENDROIT : AU CENTRE SPORTIF DE DELSON
COÛT : GRATUITÉ POUR LES MEMBRES DE LA SHED
 5\$ POUR LES NON-MEMBRES



GARDIENS AVERTIS

(Certifié par la Croix-Rouge canadienne) « COURS OFFERT SUR UNE JOURNÉE »

Lors de cette formation, le jeune y apprendra les droits et les responsabilités du gardien, les soins à apporter à l'enfant selon son âge, les premiers soins et bien plus encore.

Professeure : Carole Gélinas, accréditée par la Croix-Rouge

Âge : 11 ans et plus
 Jour : **Dimanche 7 décembre 2008**
 Heure : de 8h15 à 16h30
 Endroit : Bibliothèque (centre communautaire)
 Coût : 40\$ pour la formation
 Maximum : 12 personnes

Nécessaire pour la journée : lunch froid et collation, papier, crayon, poupée ou ourson d'environ 30 cm qui servira de mannequin d'exercice.

Pour inscription, vous présenter au Service des loisirs au 100, avenue de Delson aux heures ouvrables du secrétariat ou par téléphone 450-632-1050 poste 3100.

SAVIEZ-VOUS QUE ...

Le supplément de revenu garanti n'est pas un cadeau de la part du gouvernement...c'est un droit.

Plus de 42 000 Québécoises et Québécois ne reçoivent pas ce supplément de revenu non imposable, qui s'ajoute aux rentes provinciale et fédérale, tout simplement parce qu'ils ne sont pas inscrits.

QUI A DROIT AU SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

- Vous devez avoir 65 ans et toucher la pension de la sécurité de la vieillesse ;
- Si vous habitez seul et que votre revenu est inférieur à 15 240 \$, ou si vous habitez en couple et que votre revenu ne dépasse pas 36 528 \$.

LES MONTANTS QUE VOUS POURRIEZ RECEVOIR

- Jusqu'à 635 \$ par mois ;
- S'il s'agit de votre première demande, jusqu'à 11 mois de rétroactivité.

VOICI COMMENT PRÉSENTER LA DEMANDE

Il suffit de composer le 1 800 277-9915 ou de visiter le www.servicecanada.gc.ca

LE PALAIS DU PATIN

BIENVENUE À TOUS

LE PALAIS DU PATIN DISPOSE D'UN CASSE-CROÛTE, D'UN VESTIAIRE, D'UNE PISTE FAISANT 360 DEGRÉS ANIMÉE PAR DES JEUX DE LUMIÈRES, D'UNE ANIMATION MUSICALE PAR UN D.J. ET DE SURVEILLANCE SUR PISTE.

HORAIRE DU PALAIS PATIN

« SOIRÉE ADOS »

VENDREDI DE 19 H À 23 H

« HABILITÉS EN PATINS »

SAMEDI DE 19 H À 23 H

COÛT D'ENTRÉE : 5\$

« FAMILIAL »

DIMANCHE DE 12 H À 16 H

COÛT D'ENTRÉE : 3\$

LOCATION DE PATINS : 4\$

ÉVÉNEMENTS

RÉSERVATION

POUR FÊTE D'ENFANTS, ÉVÉNEMENTS SPORTIFS, RENCONTRES AMICALES

LOCATION POUR 3 HEURES/180,00 \$

SAMEDI DE 10 H À 13 H OU DE 14 H À 17 H

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES & SERVICES DE GARDE

80\$/HRE + TAXES

EN SUS LOCATION DE PATINS 2\$/PARTICIPANT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 16 H



CENTRE SPORTIF DE DELSON
 100, AVENUE DELSON, DELSON

(450) 632-1050 #3100

Répertoire des numéros à conserver



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - RECHERCHE DE CANDIDATURES -

Dans le but de pourvoir des postes vacants et de créer une banque de candidats pour le comité consultatif d'urbanisme (CCU), la Ville de Delson est à la recherche de contribuables résidents intéressés à se joindre à ce Comité.

Le comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail de bénévoles composé de deux membres du conseil municipal et de résidents de la Ville choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme.

Le comité consultatif d'urbanisme est mandaté par le conseil municipal pour étudier des questions particulières en matière d'urbanisme, de zonage, d'affichage, de lotissement et de construction. Il analyse les demandes de dérogation mineure, étudie les demandes relatives aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE) et de plan d'intégration et d'implantation architectural (PIIA). Il peut aussi être appelé à commenter des projets de modification des normes de zonage. Le Comité se réunit mensuellement et soumet ses recommandations au conseil municipal.

Les personnes recherchées proviennent de différentes sphères d'activités: professionnel, commercial, industriel, affaires, etc. Elles possèdent un bon jugement avec ou sans connaissance de base en matière d'aménagement du territoire ou de fonctionnement municipal. Posséder une expertise particulière dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme ou de l'architecture est sans contredire un atout.

Si l'aménagement de votre ville vous préoccupe et que vous êtes intéressés à vous joindre au comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Delson, veuillez faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante:

**Service de l'urbanisme
VILLE DE DELSON
50, rue Sainte-Thérèse
Delson (Québec) J5B 2B2
urbanisme@ville.delson.qc.ca**

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec Mme Nathalie Malenfant, au 450-632-1050, poste 3300.

Municipalité Hôtel de ville 450.632.1050

	POSTE
Cabinet du maire	6
Direction générale	6
Communications	6
Ressources humaines	8
Greffé	7
Trésorerie	5
Taxation Évaluation	
Urbanisme	4
Bibliothèque	9
Garage municipal	2
Loisirs Aréna	1

Service des incendies (450) 444-6063

Service de police (450) 638-0911

Urgence 9-1-1
(incendies, police, ambulance)

Bureau de poste (450) 632-4070

C.I.T. Roussillon (450) 638-2031

Commission scolaire des
Grandes-Seigneuries (514) 380-8899

Comm. scolaire Riverside (450) 672-4010

C.L.S.C. Kateri (450) 659-7661

Centre hospitalier
Anna-Laberge (450) 699-2425

MRC Roussillon (450) 638-1221

A.M.R. (450) 638-9698
-Protection des animaux

Office municipal d'habitation
François Payette (450) 619-6427

Club et associations de Delson

Ass. Âge d'or (450) 635-1309

Ass. baseball mineur (450) 635-0514

-terrains G. Roy (450) 632-6399

Ass. hockey mineur (450) 635-8707

Ass. ringuette
Roussillon (450) 638-1918

Ass. de soccer (450) 632-9352

Club des Copains (450) 638-2273

Club de marche
dynamique (514) 758-1966

Club de pétanque (450) 632-2830

C.P.A. Delson (450) 619-2566

M.D.J. Symphonie (450) 638-6862

Synchro Élite Rive-Sud (450) 632-4286

Paroisse catholique
de Saint-Constant (450) 635-1404
242, rue St-Pierre, St-Constant, J5A 2A4

Coordonnatrice
Johanne Hébert-Colpron

Prêtre modérateur
Louis-Pierre Sédillot

Église anglicane
paroisse St-David (450) 638-0445
Révérend George Lambert

Église Unie St-Andrew's
(450) 632-0228
(450) 632-0117

La manne à Linge
Jeannine (450) 632-2508

Dépannage alimentaire
- Club des Copains

Yvon (450) 632-1721
Normand (450) 632-6676

Des ressources pour tous

Amitié Matern'elle (514) 925-1808

Groupe Ressource en Allaitement pour parents
d'enfants de 0 à 2 ans
Pour information additionnelle,
Murielle Potvin (450) 635-3424

APHRSO (450) 659-6519

Association personnes handicapées
de la Rive-Sud Ouest

100, rue Ste-Marie, La Prairie, J5R 1E8

Bénado inc. (450) 632-1640

Organisme de justice alternative
320, ch. St-François-Xavier, Delson, J5B 1Y1

Carrefour Jeunesse Emploi (514) 380-9992

Ressources emplois pour jeunes
399, rue Conrad-Pelletier, local 220, LaPrairie

Centre de Bénévolat
de la Rive-Sud (450) 659-9651

CBRS -point de service de Candiac
8, ch. St-François-Xavier, Candiac, J5R 1A2

Centre de
femmes l'Éclaircie (450) 444-3131

Lieu d'échange, d'informations et d'action
pour femmes

597, ch. St-Jean, La Prairie, J5R 2L2

C.I.J. Ad. (450) 659-7761

Centre d'intervention Jeunesse Adulte
1410, boul. Taschereau, La Prairie, J5R 4E8

La clé des mots (450) 635-1411

Organisme d'alphabétisation
200, rue St-Pierre, #103, St-Constant, J5A 2G9

L'Avant Garde (450) 444-9661

Groupe d'entraide en santé mentale
462, rue St-Paul, La Prairie, J5R 2R5

La Maison Parent Enfant
Bassin de La Prairie (450) 659-9188

Organisme communautaire au service de
l'enfance et de la famille

135, ch. Saint-Jean, La Prairie, J5R 2J9

Parents-secours
Delson/St-Constant (450) 635-4714

Claudette Labre-Do, présidente

TARSO (450) 444-2555

Transport adapté de la Rive-Sud Ouest
675, ch. St-Jean, La Prairie, J5R 2L2

Remise
des Prix

Maisons Fleuries

2008



Entre le soleil, les nuages et la pluie, du 9 au 11 juillet, les juges ont visité les aménagements paysagers des participants du Concours Maisons Fleuries 2008 dans les catégories : façade, cour arrière, balcon/patio et potager. La Société d'Horticulture et d'Écologie de Delson était heureuse de constater une augmentation des inscriptions et l'intérêt grandissant des citoyens à embellir leur milieu.

Tous les participants étaient conviés au dévoilement des mentions LYS et COUP DE COEUR au centre sportif de Delson le dimanche 7 septembre en matinée où chacun d'eux recevait un certificat avec photo, un disque compact avec version intégrale de tous les aménagements ainsi que plusieurs prix commandités par Réno-Dépôt Candiak, représenté par son directeur, Claude Lachance, le tout suivi d'un dîner/brunch.

Vous pouvez consulter, à votre guise, sur notre site internet de la ville de Delson dans la rubrique Loisirs/SHED/Concours Maisons Fleuries toutes les photos des aménagements avec les mentions attribuées.

La SHED remercie chaleureusement ses partenaires Réno-Dépôt Candiak, Créations Gourmandes, Cava Grecque et les éditions Broquet.

